

2S CONSULT

Société à responsabilité limitée

au capital de 7 500 euros

Siège social : 8 rue frebault

97110 POINTE A PITRE

RCS PAP 514 816 719

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
ANNUELLE DU 30 juin 2025**

L'an Deux mille VINGT CINQ

Le trente juin,

A 11h,

L'associé unique de la société **2S CONSULT**, société à responsabilité limitée au capital de 7 500 euros, divisé en 100 parts de 75 euros chacune, s'est réuni en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, 8 rue frebault 97110 POINTE A PITRE, sur convocation de la gérance.^[3]

Il est établi une feuille de présence signée par l'associé unique présent en entrant en séance.

Est présent :

Monsieur Schmouel SEBAG, propriétaire de 100 parts sociales

seul associé de la Société et représentant en tant que tel la totalité des parts sociales composant le capital de la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Schmouel SEBAG, gérant associé unique.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion établi par la gérance,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et quitus à la gérance,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, et décision à cet égard,
- Rémunération de la gérance,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.^[3]

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'associé unique :^[3]

- la feuille de présence,
- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2024,
- le rapport de gestion établi par la gérance,
- le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été tenus à la disposition de l'associé unique au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'Assemblée du rapport de gestion et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, établis par la gérance.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

Les comptes approuvés font apparaître un bilan dont le total est de **477 779,72 euros**, un chiffre d'affaires de **1 703 672,66 euros** et un bénéfice net de **270 022,91 euros**.

Elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39, 4 du Code général des impôts.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Affectation du résultat de l'exercice

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à **270 022,91 euros** de la manière suivante :^{[1][3]}

Bénéfice de l'exercice : **270 022,91 euros**

Report à nouveau antérieur : - **190 561 euros**

Solde au Report à Nouveau : 79 461,91 euros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société s'élèvent à **87 711,91 euros**.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

Conventions réglementées

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, approuve successivement chacune desdites conventions.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

Rémunération de la gérance

L'Assemblée Générale approuve la rémunération du gérant d'un montant de 288 348 euros ainsi que la prise en charge par la société des cotisations sociales du gérant.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le gérant.

Fait à Pointe-à-Pitre, le 30 juin 2025

Le Président de séance et Gérant,

Monsieur Schmouel SEBAG



2S CONSULT

Société à responsabilité limitée

au capital de 7 500 euros

Siège social : 8 rue frebault

97110 POINTE A PITRE

RCS PAP 514 816 719

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 juin 2025

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à **270 022,91 euros** de la manière suivante :^{[1][3]}

Bénéfice de l'exercice : **270 022,91 euros**

Report à nouveau antérieur : - **190 561 euros**

Solde au Report à Nouveau : 79 461,91 euros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société s'élèvent à **87 711,91 euros**.^[1]

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 juin 2025 Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme

La Gérance



2S CONSULT

Numéro SIRET : **51481671900033**

Code APE : **4719B**

**8 RUE FREBAULT
97110 POINTE-A-PITRE**

COMPTES ANNUELS

ARRÊTÉ AU 31/12/2024

Sommaire

Attestation de Présentation	2
Bilan	4
<i>ACTIF</i>	4
<i>Actif immobilisé</i>	4
<i>Actif circulant</i>	4
<i>PASSIF</i>	5
<i>Capitaux Propres</i>	5
<i>Provisions pour risques et charges</i>	5
<i>Emprunts et dettes</i>	5
Compte de résultat	7
Annexes 2025	10
<i>PREAMBULE</i>	10
<i>REGLES ET METHODES COMPTABLES</i>	10
<i>AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE</i>	10
<i>NOTES SUR LE BILAN ACTIF</i>	11
<i>NOTES SUR LE BILAN PASSIF</i>	12
<i>NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT</i>	13
<i>AUTRES INFORMATIONS</i>	14
<i>DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE</i>	15
<i>COMPTE RENDU DES TRAVAUX</i>	16
<i>RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES</i>	17
Bilan détaillé	19
<i>ACTIF</i>	19
<i>Actif immobilisé</i>	19
<i>Actif circulant</i>	19
<i>PASSIF</i>	20
<i>Capitaux Propres</i>	20
<i>Provisions pour risques et charges</i>	20
<i>Emprunts et dettes</i>	20
Compte de résultat détaillé	22
Soldes intermédiaires de gestion	25
Soldes intermédiaires de gestion détaillé	28
Liasse 25 IR RN 1	31

2S CONSULT

Attestation de présentation

Attestation de Présentation

ATTESTATION

D'expert comptable

MISSION DE PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels de l'entreprise 2S CONSULT pour l'exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024 et conformément à nos accords, j'ai effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation de comptes.

A la date de mes travaux qui ne constituent ni un examen limité, ni un audit et à l'issue de ceux-ci, je n'ai pas relevé d'élément remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 55 pages, se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan 477 779,72 Euros

Chiffre d'affaires 1 703 672,66 Euros

Résultat net comptable 270 022,91 Euros

Fait à BAIE-MAHAULT

Le 25/09/2025

Signature de l'Expert Comptable
Stéphane BOUCHER

2S CONSULT

Bilan

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage					
Autres immobilisations corporelles	36 975	36 537	438	1 452	- 1 014
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	500		500	500	
TOTAL (I)	37 475	36 537	938	1 952	- 1 014
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes	12 000		12 000	11 500	500
Clients et comptes rattachés	50 098		50 098	55 918	- 5 820
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs	15 707		15 707	15 953	- 246
. Personnel					
. Organismes sociaux	1 196		1 196	592	604
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	13 790		13 790	13 201	589
. Autres	2 790		2 790	2 290	500
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement	36 786		36 786	36 786	
Disponibilités	342 475		342 475	185 430	157 045
Instruments financiers à terme et jetons détenus					
Charges constatées d'avance	1 998		1 998	1 962	36
TOTAL (II)	476 842		476 842	323 633	153 209
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif					
TOTAL ACTIF (0 à V)	514 316	36 537	477 780	325 584	152 196

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé :)	7 500	7 500	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecart de réévaluation			
Réserve légale	750	750	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau	-190 561	2 844	- 193 405
Résultat de l'exercice	270 023	-193 406	463 429
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	87 712	-182 311	270 023
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts	90 684	154 936	- 64 252
. Découverts, concours bancaires		26 825	- 26 825
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	95 491	41 551	53 940
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	130 688	211 651	- 80 963
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	3 086	5 765	- 2 679
. Organismes sociaux	53 614	55 116	- 1 502
. Etat, impôts sur les bénéfices			
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	15 490	11 345	4 145
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	1 016	706	310
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Instruments financiers à terme			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	390 068	507 896	- 117 828
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	477 780	325 584	152 196

2S CONSULT

Compte de résultat

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total	
Ventes de marchandises					
Production vendue biens					
Production vendue services	1 703 673		1 703 673	1 129 175	50,88
Chiffres d'affaires Nets	1 703 673		1 703 673	1 129 175	50,88
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation					
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges					
Autres produits			39 512	903	38 609
Total des produits d'exploitation (I)			1 743 185	1 130 077	613 108
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					
Variation de stock (marchandises)					
Achats de matières premières et autres approvisionnements					
Variation de stock (matières premières et autres approv.)					
Autres achats et charges externes			993 691	889 314	104 377
Impôts, taxes et versements assimilés			3 546	3 264	282
Salaires et traitements			325 461	286 497	38 964
Charges sociales			50 751	50 609	142
Dotations aux amortissements sur immobilisations			1 014	5 712	- 4 698
Dotations aux provisions sur immobilisations					
Dotations aux provisions sur actif circulant					
Dotations aux provisions pour risques et charges					
Autres charges			60	242	- 182
Total des charges d'exploitation (II)			1 374 522	1 235 638	138 884
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			368 662	-105 561	474 223
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun					
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					
Produits financiers de participations					
Produits des autres valeurs mobilières et créances					
Autres intérêts et produits assimilés			1 114	371	743
Reprises sur provisions et transferts de charges					
Différences positives de change					
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement					
Total des produits financiers (V)			1 114	371	743
Dotations financières aux amortissements et provisions					
Intérêts et charges assimilées			9 616	10 642	- 1 026
Différences négatives de change					
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement					
Total des charges financières (VI)			9 616	10 642	- 1 026
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-8 502	-10 271	1 769
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)			360 160	-115 831	475 991

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	90 138	77 575	12 563	16,19
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)	90 138	77 575	12 563	16,19
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-90 138	-77 575	- 12 563	16,19
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des Produits (I+III+V+VII)	1 744 299	1 130 449	613 850	54,30
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	1 474 276	1 323 854	150 422	11,36
RESULTAT NET	270 023	-193 406	463 429	239,61
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

2S CONSULT

Annexes 2025

Annexes 2025

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2024 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2023 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 477 779,72 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 270 022,91 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 19/05/2025 par le dirigeant.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Annexes 2025 (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 37 475 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	36 975			36 975
Immobilisations financières	500			500
TOTAL	37 475			37 475

Amortissements et provisions d'actif = 36 537 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	35 523	1 014		36 537
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	35 523	1 014		36 537

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Instal./agenc.divers	1 417	1 124	293	4 ans
Matériel de transport	27 486	27 486	0	4 ans
Mat.bureau & informatique	6 722	6 577	145	de 2 à 3 ans
Mobilier	1 350	1 350	0	3 ans
TOTAL	36 975	36 537	438	

Etat des créances = 86 080 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	500		500
Actif circulant & charges d'avance	85 580	85 580	
TOTAL	86 080	85 580	500

Produits à recevoir par postes du bilan = 1 196 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	1 196
Disponibilités	
TOTAL	1 196

Charges constatées d'avance = 1 998 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Annexes 2025 (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 7 500 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	100	75,00	7 500
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	100	75,00	7 500

Etat des dettes = 294 577 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	90 684	59 033	31 650	
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	130 688	130 688		
Dettes fiscales & sociales	73 206	73 206		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	294 577	262 927	31 650	

Charges à payer par postes du bilan = 23 448 E

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp.& dettes financières div.	
Fournisseurs	18 489
Dettes fiscales & sociales	4 959
Autres dettes	
TOTAL	23 448

Annexes 2025 (suite)

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires = 1 703 673 E

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Production de travaux	1 235 078	72,50 %
Prestations de services	468 595	27,50 %
TOTAL	1 703 673	100.00 %

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

Annexes 2025 (suite)

AUTRES INFORMATIONS

Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres		
Agents de maîtrise & techniciens		
Employés	1	
Ouvriers		
Apprentis sous contrat		
TOTAL	1	0

Annexes 2025 (suite)

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 1 196 E

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Org.soc. produits à recevoir(438700000)	1 196
TOTAL	1 196

Charges constatées d'avance = 1 998 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatées d'avance(486000000)	1 998
TOTAL	1 998

Charges à payer = 23 448 E

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fourn factures non parvenues.(408100000)	18 489
TOTAL	18 489

Dettes fiscales et sociales	Montant
Pers congés à payer(428200000)	3 086
Org.soc. congés à payer(438200000)	925
Taxe apprentissage(448610000)	36
Tvts(448650000)	912
TOTAL	4 959

Annexes 2025 (suite)

COMPTE RENDU DES TRAVAUX

Le Cabinet ANTILLES EXPERTS, inscrit au tableau de l'Ordre des Experts Comptables.

Aux termes de la mission d'assistance/de supervision comptable et d'établissement des Comptes Annuels, qui lui a été confiée par 2S CONSULT,

Déclare que les Comptes Annuels se rapportant à l'exercice clos au 31/12/2024 caractérisés notamment par les données suivantes:

Total du bilan	477 780
Chiffre d'affaires hors taxes	1 703 673
Résultat net de l'exercice (bénéfice)	270 023

ont été établis à partir des pièces, documents et informations fournis par l'Entreprise, en conformité avec les dispositions de l'Ordonnance du 19 septembre 1945 régissant l'Ordre des Experts Comptables et avec les règles de diligence préconisées par l'Ordre à l'exception des règles suivantes :

- présentation d'un état détaillé et chiffré des stocks et en cours,
- contrôle de la conformité de la méthode de valorisation des stocks et en cours utilisée avec les règles en vigueur,
- vérification de l'application de la méthode de valorisation des stocks et en cours par épreuves,
- établissement du tableau de financement,
- contrôle des existants en caisse.

Le présent compte-rendu ne constitue pas une attestation de régularité et de sincérité au sens de l'article 2 de l'ordonnance du 19 septembre 1945.

Pour ANTILLES EXPERTS
Fait à BAIE-MAHAULT le 19/05/2025

Annexes 2025 (suite)

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

Art : 133 et 148 du décret sur les sociétés commerciales

Tableau

Nature des Indications / Périodes	31/12/2024	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2020
Durée de l'exercice	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	7 500	7 500	7 500	7 500	7 500
b) Nombre d'actions émises	100	100	100	100	100
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	1 703 673	1 129 175	1 584 735	1 533 653	987 623
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	271 037	-187 693	22 673	88 413	-84 330
c) Impôt sur les bénéfices					
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	271 037	-187 693	22 673	88 413	-84 330
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	270 023	-193 406	14 525	80 382	-92 062
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements	2 710	-1 877	227	884	-843
b) Bénéfice après impôt, amortissements provisions	2 700	-1 934	145	804	-921
c) Dividende versé à chaque action					
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés	1	1	1	1	1
b) Montant de la masse salariale	37 113	39 767	37 912	40 190	29 228
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	339 099	297 339	342 747	472 581	249 130

Observations complémentaires

2S CONSULT

Bilan détaillé

Bilan détaillé

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort. prov.	Net	Net	
Actif immobilisé					
Autres immobilisations corporelles	36 975	36 537	438	1 452	- 1 014
218100000 INSTAL./AGENC.DIVERS	1 417		1 417	1 417	
218200000 MATERIEL DE TRANSPORT	27 486		27 486	27 486	
218300000 MAT.BUREAU &INFORMATIQUE	6 722		6 722	6 722	
218400000 MOBILIER	1 350		1 350	1 350	
281810000 AMORT.AG.CONS.DIVERS		1 124	-1 124	-954	- 170
281820000 AMORT.MATERIEL DE TRANSPORT		27 486	-27 486	-27 486	
281830000 AMORT.MAT.BUREAU &INFORMATIQUE		6 577	-6 577	-5 734	- 843
281840000 AMORT. MOBILIER		1 350	-1 350	-1 350	
Autres immobilisations financières	500		500	500	
275500000 CAUTIONNEMENTS VERSES	500		500	500	
TOTAL (I)	37 475	36 537	938	1 952	- 1 014
Actif circulant					
Avances & acomptes versés sur commandes	12 000		12 000	11 500	500
409100000 FOURN.ACPTES S/COMMANDES VERSES	12 000		12 000	11 500	500
Clients et comptes rattachés	50 098		50 098	55 918	- 5 820
411000000 CLIENTS	37 098		37 098	42 918	- 5 820
416000000 CLIENTS DOUTEUX OU LITIGIEUX	13 000		13 000	13 000	
. Fournisseurs débiteurs	15 707		15 707	15 953	- 246
401000000 FOURNISSEURS	15 707		15 707	15 953	- 246
. Organismes sociaux	1 196		1 196	592	604
438700000 ORG.SOC. PRODUITS A RECEVOIR	1 196		1 196	592	604
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	13 790		13 790	13 201	589
445660000 ETAT TVA SUR AUTRES BIENS ET SERVICES				1 982	- 1 982
445661000 TVA DEDUCTIBLE SUR ABS	12 418		12 418	10 599	1 819
445670000 ETAT CREDIT DE TVA A REPORTER				248	- 248
445712100 TVA COLLECTEE 2.10	1 372		1 372	372	1 000
. Autres	2 790		2 790	2 290	500
467400000 SCI PAPILLON	2 000		2 000	2 000	
467500000 2S HABITAT	790		790	290	500
Valeurs mobilières de placement	36 786		36 786	36 786	
508100000 AUTRES VALEURS MOBILIERES	36 786		36 786	36 786	
Disponibilités	342 475		342 475	185 430	157 045
512100000 BRED 126 01 9660	13 217		13 217		13 217
512300000 BRED 128 02 8072	4		4	4	
512500000 BRED 425 04 4965	329 254		329 254	185 426	143 828
Charges constatées d'avance	1 998		1 998	1 962	36
486000000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	1 998		1 998	1 962	36
TOTAL (II)	476 842		476 842	323 633	153 209
TOTAL ACTIF (0 à V)	514 316	36 537	477 780	325 584	152 196

Bilan détaillé (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé :)	7 500	7 500	
106100000 CAPITAL	7 500	7 500	
Réserve légale	750	750	
106110000 RESERVE LEGALE PROPREMENT DITE	750	750	
Report à nouveau	-190 561	2 844	- 193 405
110000000 REPORT A NOUVEAU SOLDE CREDITEUR		2 844	- 2 844
119000000 REPORT A NOUVEAU SOLDE DEBITEUR	-190 561		- 190 561
Résultat de l'exercice	270 023	-193 406	463 429
TOTAL (I)	87 712	-182 311	270 023
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
. Emprunts	90 684	154 936	- 64 252
164400000 PRET PGE 250 000	90 684	154 936	- 64 252
. Découverts, concours bancaires		26 825	- 26 825
512100000 BRED 126 01 9660		26 825	- 26 825
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours	95 491	41 551	53 940
419100000 CLIENTS ACPTES S/COMMANDES RECUS	95 491	41 551	53 940
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	130 688	211 651	- 80 963
401000000 FOURNISSEURS	112 198	187 468	- 75 270
408100000 FOURN FACTURES NON PARVENUES.	18 489	24 184	- 5 695
. Personnel	3 086	5 765	- 2 679
428200000 PERS CONGES A PAYER	3 086	5 765	- 2 679
. Organismes sociaux	53 614	55 116	- 1 502
431000000 SECURITE SOCIALE	2 563	2 598	- 35
437200000 CGRR	1 416	2 046	- 630
437300000 RSI	48 710	48 710	
438200000 ORG.SOC. CONGES A PAYER	925	1 762	- 837
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	15 490	11 345	4 145
445510000 ETAT TVA A DECAISSER	3 340		3 340
445718500 TVA COLLECTEE 8.5	652	1 522	- 870
445718510 TVA A REGULARISER 8.5%	11 404	9 346	2 058
445718520 TVA A REGULARISER 2.10%	94	477	- 383
. Autres impôts, taxes et assimilés	1 016	706	310
442100000 PRELEVEMENTS A LA SOURCE	68	54	14
448610000 TAXE APPRENTISSAGE	36	36	
448640000 CVAE		67	- 67
448650000 TVTS	912	549	363
TOTAL (IV)	390 068	507 896	- 117 828
TOTAL PASSIF (I à V)	477 780	325 584	152 196

2S CONSULT

Compte de résultat détaillé

Compte de résultat détaillé

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total		
Production vendue services	1 703 673		1 703 673	1 129 175	574 498	50,88
704000000 TRAVAUX A 2.10%	1 192 242		1 192 242	822 113	370 129	45,02
704001000 TRAVAUX A 8.5%	42 836		42 836	4 839	37 997	785,22
706000000 PRESTATION SERVICES 8.5	22 036		22 036		22 036	N/S
706100000 PRESTATIONS ROLLSTORE 8				16 234	- 16 234	-100
706200000 TELEPROSPECTION 8.50	446 559		446 559	285 989	160 570	56,15
Chiffre d'affaires Net	1 703 673		1 703 673	1 129 175	574 498	50,88

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	Variation absolue	%
Autres produits	39 512	903	38 609	N/S
758000000 PRODUITS DIV.GESTION COURANTE	39 512	903	38 609	N/S
Total des produits d'exploitation (I)	1 743 185	1 130 077	613 108	54,25
Autres achats et charges externes	993 691	889 314	104 377	11,74
604200000 POSE MAIN D OEUVRE 8.50		13 400	- 13 400	-100
605000000 ACHATS MATERIEL ET TRAVAUX	802 063	14 987	787 076	N/S
605100000 ACHAT MATERIEL ET TRAVX EXO		391 458	- 391 458	-100
605200000 ACHAT MATERIELS ET TRAVX 8.50	9 832	326 602	- 316 770	-96,99
606140000 CARBURANT	3 177	2 194	983	44,80
606300000 ACHATS FOURN.ENTRET.PETIT EQUIPEMENT	3 326	1 447	1 879	129,85
606400000 ACHATS FOURNIT.ADMINISTRATIVES	976	28	948	N/S
613200000 LOCATIONS IMMOBILIERES	36 605	40 300	- 3 695	-9,17
613500000 LOCATIONS MOBILIERES	1 613	406	1 207	297,29
615300000 ENTRETIEN VEHICULE	2 602	542	2 060	380,07
616100000 ASSUR MULTIRISQUES	394	382	12	3,14
616200000 ASSUR OBLIGATOIRE DOMMAGE CONSTRUCTION	6 273	4 379	1 894	43,25
616300000 ASSURANCE AUTOMOBILE	2 365	2 325	40	1,72
618500000 FRAIS DE COLLOQUES SEMINAIRES CONFERENCE	2 083		2 083	N/S
618600000 FORMATION	300		300	N/S
622600000 HONORAIRES	950		950	N/S
622610000 HONORAIRES COMPTABLES	3 058	3 300	- 242	-7,33
622700000 FRAIS ACTES & CONTENTIEUX	45	4	41	N/S
623100000 ANNONCES ET INSERTIONS	52 152	43 960	8 192	18,64
623400000 CADEAUX A LA CLIENTELE	3 901	2 450	1 451	59,22
623600000 CATALOGUES ET IMPRIMES		1 134	- 1 134	-100
624800000 TRANSPORTS DIVERS	1 573	994	579	58,25
625100000 VOYAGES ET DEPLACEMENTS	54 717	34 548	20 169	58,38
625700000 RECEPTIONS	1 912	1 497	415	27,72
626100000 FRAIS POSTAUX	31	9	22	244,44
626210000 MOBILE 0690375151	1 062	1 041	21	2,02
626211000 MOBILE 0690588930		103	- 103	-100
627800000 AUTR.FRAIS /PRESTATIONS DE SERVICES	2 290	1 434	856	59,69
628100000 CONCOURS DIVERS COTISATIONS	390	390		0,00
Impôts, taxes et versements assimilés	3 546	3 264	282	8,64
631200000 IMPOTS TAXE APPRENTISSAGE	235	250	- 15	-6,00
633300000 IMPOTS.PARTICIP EMPLOYEUR FORMAT CONTINU	219	219		0,00
633500000 IMPOTS VERSEMENT LIBERATOIRE TAXE APPREN	36	33	3	9,09
635111000 CFE	2 145	2 147	- 2	-0,09
635112000 CVAE		67	- 67	-100
635140000 IMPOTS TAXE S/VEHICULES SOCIETES	912	549	363	66,12
Salaires et traitements	325 461	286 497	38 964	13,60

	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	Variation absolue	%
641100000 SAL APPOINT.COMMISSIONS DE BASE	39 791	39 791		0,00
641200000 PERS CONGES PAYES	-2 678	-24	- 2 654	N/S
644000000 PERS REMUNER.TRAVAIL EXPLOITANT	288 348	246 730	41 618	16,87
Charges sociales	50 751	50 609	142	0,28
645100000 PERS COTISATIONS A L'URSSAF	9 201	7 853	1 348	17,17
645200000 PERS COTISATIONS AUX MUTUELLES	604	592	12	2,03
645300000 PERS COTISATIONS CAISSES DE RETRAITE	2 076	2 157	- 81	-3,76
645400000 PERS COTISATIONS AUX ASSEDIC		1 671	- 1 671	-100
645800000 PERS COTISATIONS AUTRES ORG SOCIAUX	-837	83	- 920	N/S
646000000 PERS COTIS.SOC.PERS.EXPLOITANT		811	- 811	-100
646400000 LA MONDIALE	39 464	37 442	2 022	5,40
647500000 PERS MEDECINE DU TRAVAIL PHARMACIE	243	243		N/S
Dotations aux amortissements sur immobilisations	1 014	5 712	- 4 698	-82,25
681120000 DOT.AMORT.IMMO.CORPORELLES	1 014	5 712	- 4 698	-82,25
Autres charges	60	242	- 182	-75,21
658000000 CHARGES DIV.GESTION COURANTE	60	242	- 182	-75,21
Total des charges d'exploitation (II)	1 374 522	1 235 638	138 884	11,24
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	368 662	-105 561	474 223	449,24
Autres intérêts et produits assimilés	1 114	371	743	200,27
768000000 AUTRES PROD.FINANCIERS	1 114	371	743	200,27
Total des produits financiers (V)	1 114	371	743	200,27
Intérêts et charges assimilées	9 616	10 642	- 1 026	-9,64
661000000 CHARGES D'INTERETS	8 678	9 249	- 571	-6,17
661100000 INTERETS EMPRUNTS ET DETTES	938	1 392	- 454	-32,61
Total des charges financières (VI)	9 616	10 642	- 1 026	-9,64
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-8 502	-10 271	1 769	17,22
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V+VI)	360 160	-115 831	475 991	410,94
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	90 138	77 575	12 563	16,19
671200000 EXCEPT PENALITES ET AMENDES	698	1 647	- 949	-57,62
671310000 DON OUVRANT DROIT REDUCT IMPOT	89 440	75 928	13 512	17,80
Total des charges exceptionnelles (VIII)	90 138	77 575	12 563	16,19
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-90 138	-77 575	- 12 563	16,19
Total des Produits (I+III+V+VII)	1 744 299	1 130 449	613 850	54,30
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 474 276	1 323 854	150 422	11,36
RESULTAT NET	270 023	-193 406	463 429	239,61

2S CONSULT

Soldes intermédiaires de gestion

Soldes intermédiaires de gestion

Présenté en Euros

		Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Variation	%
-	Ventes de marchandises				
-	Coût direct d'achat				
+/-	Variation du stock de marchandises				
Marge commerciale (I)					
Taux de marge commerciale		%	%		
+	Production vendue	1 703 673	1 129 175	574 498	50,88
+	Production stockée				
+	Production immobilisée				
Production de l'exercice		1 703 673	1 129 175	574 498	50,88
-	Matières premières et approvisionnements consommés				
-	Sous-traitance directe	811 896	746 447	65 449	8,77
Marge brute sur production (II)		891 777	382 728	509 049	133,01
Taux de marge brute sur production		52,34 %	33,89 %		
Marge brute globale (I + II)		891 777	382 728	509 049	133,01
Taux de marge brute globale		52,34 %	33,89 %		
-	Services extérieurs et autres charges externes	181 795	142 867	38 928	27,25
Valeur ajoutée produite		709 982	239 861	470 121	196,00
Valeur ajoutée / chiffre d'affaires		41,67 %	21,24 %		
+	Subventions d'exploitation				
-	Impôts, taxes et versements assimilés	3 546	3 264	282	8,64
-	Salaires et traitements	325 461	286 497	38 964	13,60
-	Charges sociales	50 751	50 609	142	0,28
Excédent brut d'exploitation		330 224	-100 509	430 733	428,55
Excédent brut d'exploitation / chiffre d'affaires		19,38 %	-8,90 %		
+	Reprise sur amortissements et provisions				
-	Dotations aux amortissements sur immobilisations	1 014	5 712	- 4 698	-82,25
-	Dotations aux provisions sur immobilisations				
-	Dotations aux provisions sur actif circulant				
-	Dotations aux provisions pour risques et charges				
+	Autres produits de gestion courante	39 512	903	38 609	N/S
-	Autres charges de gestion courante	60	242	- 182	-75,21
+	Transfert de charges d'exploitation				
Résultat d'exploitation (hors charges et produits)		368 662	-105 561	474 223	449,24
Résultat d'exploitation / chiffre d'affaires		21,64 %	-9,35 %		
+	Bénéfice attribué (quote-part sur opérations en commun)				
-	Perte supportée (quote-part sur opérations en commun)				
+	Produits financiers de participations				
+	Produits des autres valeurs mobilières et créances				
+	Autres intérêts et produits assimilés	1 114	371	743	200,27
+	Reprises sur provisions financières				
+	Différences positives de change				
+	Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
-	Dotations financières aux amortissements et provisions				
-	Intérêts et charges assimilées	9 616	10 642	- 1 026	-9,64
-	Différences négatives de change				
-	Charges nettes sur cessions valeurs mobilières				
Résultat courant avant impôts		360 160	-115 831	475 991	410,94
Résultat courant / chiffre d'affaires		21,14 %	-10,26 %		

	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Variation	%
+				
+				
+				
-	90 138	77 575	12 563	16,19
-				
-				
	Résultat exceptionnel	-90 138	- 12 563	16,19
-				
-				
	Résultat net Comptable	270 023	463 429	239,61
	Résultat net / chiffre d'affaires	15,85 %	-17,13 %	

2S CONSULT

Soldes intermédiaires de gestion détaillé

Soldes intermédiaires de gestion détaillé

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Variation	%
+ Production vendue	1 703 673	1 129 175	574 498	50,88
704000000 TRAVAUX A 2.10%	1 192 242	822 113	370 129	45,02
704001000 TRAVAUX A 8.5%	42 836	4 839	37 997	785,22
706000000 PRESTATION SERVICES 8.5%	22 036		22 036	N/S
706100000 PRESTATIONS ROLLSTORE 8.50		16 234	- 16 234	-100
706200000 TELEPROSPECTION 8.50	446 559	285 989	160 570	56,15
Production de l'exercice	1 703 673	1 129 175	574 498	50,88
- Sous-traitance directe	811 896	746 447	65 449	8,77
604200000 POSE MAIN D OEUVRE 8.50		13 400	- 13 400	-100
605000000 ACHATS MATERIEL ET TRAVAUX	802 063	14 987	787 076	N/S
605100000 ACHAT MATERIEL ET TRAVX EXO		391 458	- 391 458	-100
605200000 ACHAT MATERIELS ET TRAVX 8.50	9 832	326 602	- 316 770	-96,99
Marge brute sur production (II)	891 777	382 728	509 049	133,01
Taux de marge brute sur production	52,34 %	33,89 %		
Marge brute globale (I + II)	891 777	382 728	509 049	133,01
Taux de marge brute globale	52,34 %	33,89 %		
- Services extérieurs et autres charges externes	181 795	142 867	38 928	27,25
606140000 CARBURANT	3 177	2 194	983	44,80
606300000 ACHATS FOURN.ENTRET.PETIT EQUIPEMENT	3 326	1 447	1 879	129,85
606400000 ACHATS FOURNIT.ADMINISTRATIVES	976	28	948	N/S
613200000 LOCATIONS IMMOBILIERES	36 605	40 300	- 3 695	-9,17
613500000 LOCATIONS MOBILIERES	1 613	406	1 207	297,29
615300000 ENTRETIEN VEHICULE	2 602	542	2 060	380,07
616100000 ASSUR MULTIRISQUES	394	382	12	3,14
616200000 ASSUR OBLIGATOIRE DOMMAGE CONSTRUCTION	6 273	4 379	1 894	43,25
616300000 ASSURANCE AUTOMOBILE	2 365	2 325	40	1,72
618500000 FRAIS DE COLLOQUES SEMINAIRES CONFERENCE	2 083		2 083	N/S
618600000 FORMATION	300		300	N/S
622600000 HONORAIRES	950		950	N/S
622610000 HONORAIRES COMPTABLES	3 058	3 300	- 242	-7,33
622700000 FRAIS ACTES & CONTENTIEUX	45	4	41	N/S
623100000 ANNONCES ET INSERTIONS	52 152	43 960	8 192	18,64
623400000 CADEAUX A LA CLIENTELE	3 901	2 450	1 451	59,22
623600000 CATALOGUES ET IMPRIMES		1 134	- 1 134	-100
624800000 TRANSPORTS DIVERS	1 573	994	579	58,25
625100000 VOYAGES ET DEPLACEMENTS	54 717	34 548	20 169	58,38
625700000 RECEPTIONS	1 912	1 497	415	27,72
626100000 FRAIS POSTAUX	31	9	22	244,44
626210000 MOBILE 0690375151	1 062	1 041	21	2,02
626211000 MOBILE 0690588930		103	- 103	-100
627800000 AUTR.FRAIS /PRESTATIONS DE SERVICES	2 290	1 434	856	59,69
628100000 CONCOURS DIVERS COTISATIONS	390	390		0,00
Valeur ajoutée produite	709 982	239 861	470 121	196,00
Valeur ajoutée / chiffre d'affaires	41,67 %	21,24 %		
- Impôts, taxes et versements assimilés	3 546	3 264	282	8,64
631200000 IMPOTS TAXE APPRENTISSAGE	235	250	- 15	-6,00
633300000 IMPOTS.PARTICIP EMPLOYEUR FORMAT CONTINU	219	219		0,00
633500000 IMPOTS VERSEMENT LIBERATOIRE TAXE APPREN	36	33	3	9,09
635111000 CFE	2 145	2 147	- 2	-0,09
635112000 CVAE		67	- 67	-100
635140000 IMPOTS TAXE S/VEHICULES SOCIETES	912	549	363	66,12
- Salaires et traitements	325 461	286 497	38 964	13,60

	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Variation	%
641100000 SAL APPOINT.COMMISSIONS DE BASE	39 791	39 791		0,00
641200000 PERS CONGES PAYES	-2 678	-24	- 2 654	N/S
644000000 PERS REMUNER.TRAVAIL EXPLOITANT	288 348	246 730	41 618	16,87
- Charges sociales	50 751	50 609	142	0,28
645100000 PERS COTISATIONS A L'URSSAF	9 201	7 853	1 348	17,17
645200000 PERS COTISATIONS AUX MUTUELLES	604	592	12	2,03
645300000 PERS COTISATIONS CAISSES DE RETRAITE	2 076	2 157	- 81	-3,76
645400000 PERS COTISATIONS AUX ASSEDIC		1 671	- 1 671	-100
645800000 PERS COTISATIONS AUTRES ORG SOCIAUX	-837	83	- 920	N/S
646000000 PERS COTIS.SOC.PERS.EXPLOITANT		811	- 811	-100
646400000 LA MONDIALE	39 464	37 442	2 022	5,40
647500000 PERS MEDECINE DU TRAVAIL PHARMACIE	243	243		N/S
Excédent brut d'exploitation	330 224	-100 509	430 733	428,55
Excédent brut d'exploitation / chiffre d'affaires	19,38 %	-8,90 %		
- Dotations aux amortissements sur immobilisations	1 014	5 712	- 4 698	-82,25
681120000 DOT.AMORT.IMMO.CORPORELLES	1 014	5 712	- 4 698	-82,25
+ Autres produits de gestion courante	39 512	903	38 609	N/S
758000000 PRODUITS DIV.GESTION COURANTE	39 512	903	38 609	N/S
- Autres charges de gestion courante	60	242	- 182	-75,21
658000000 CHARGES DIV.GESTION COURANTE	60	242	- 182	-75,21
Résultat d'exploitat° (hors charges & prod.financie	368 662	-105 561	474 223	449,24
Résultat d'exploitation / chiffre d'affaires	21,64 %	-9,35 %		
+ Autres intérêts et produits assimilés	1 114	371	743	200,27
768000000 AUTRES PROD.FINANCIERS	1 114	371	743	200,27
- Intérêts et charges assimilées	9 616	10 642	- 1 026	-9,64
661000000 CHARGES D'INTERETS	8 678	9 249	- 571	-6,17
661100000 INTERETS EMPRUNTS ET DETTES	938	1 392	- 454	-32,61
Résultat courant avant impôts	360 160	-115 831	475 991	410,94
Résultat courant / chiffre d'affaires	21,14 %	-10,26 %		
- Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	90 138	77 575	12 563	16,19
671200000 EXCEPT PENALITES ET AMENDES	698	1 647	- 949	-57,62
671310000 DON OUVRANT DROIT REDUCT IMPOT	89 440	75 928	13 512	17,80
Résultat exceptionnel	-90 138	-77 575	- 12 563	16,19
Résultat net Comptable	270 023	-193 406	463 429	239,61
Résultat net / chiffre d'affaires	15,85 %	-17,13 %		

2S CONSULT

Liasse 25 IR RN 1

Liasse 25 IR RN 1

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

①

BILAN — ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2025

Désignation de l'entreprise :		2S CONSULT												1 2							
Adresse de l'entreprise		8 RUE FREBAULT 97110 POINTE-A-PITRE												Durée de l'exercice précédent *		1 2					
Numéro SIRET *		5 1 4 8 1 6 7 1 9 0 0 0 3 3												Néant ☐ *							
														Exercice N clos le,		3 1 1 2 2 0 2 4					
														Brut		Amortissements, provisions		Net			
														1		2		3			
Capital souscrit non appelé (I)		AA																			
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB												AC						
		Frais de développement *	CX												CQ						
		Concessions, brevets et droits similaires	AF												AG						
		Fonds commercial (1)	AH												AI						
		Autres immobilisations incorporelles	AJ												AK						
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL												AM						
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN												AO						
		Constructions	AP												AQ						
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR												AS						
		Autres immobilisations corporelles	AT												AU		36 975 36 537 438				
		Immobilisations en cours	AV												AW						
		Avances et acomptes	AX												AY						
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS												CT						
		Autres participations	CU												CV						
		Créances rattachées à des participations	BB												BC						
Autres titres immobilisés		BD												BE							
Prêts		BF												BG							
Autres immobilisations financières *		BH												BI		500 500					
TOTAL (II)		BJ												37 475		BK		36 537 938			
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL												BM						
		En cours de production de biens	BN												BO						
		En cours de production de services	BP												BQ						
		Produits intermédiaires et finis	BR												BS						
		Marchandises	BT												BU						
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV												BW		12 000 12 000				
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX												BY		50 098 50 098				
		Autres créances (3)	BZ												CA		33 484 33 484				
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB												CC						
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD												CE		36 786 36 786				
	DIVERS	Disponibilités	CF												CG		342 475 342 475				
		Charges constatées d'avance (3)*	CH												CI		1 998 1 998				
	TOTAL (III)		CJ												476 842		CK		476 842		
	Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW																		
		Pour le remboursement des obligations (V)	CM																		
Écarts de conversion actif *		CN																			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO												514 316		1A		36 537 477 780			
Renvois : (1) Dont droit au bail :														(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP		(3) Part à plus d'un an :		CR	
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :												Stocks :		Créances :					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 SD 2025

Désignation de l'entreprise		2S CONSULT		Néant	☐ *
		Exercice N			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :.....)	DA	7 500		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	750		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH	(190 561)		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	270 023		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (II)	DL	87 712		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
TOTAL (III)	DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
TOTAL (III)	DR				
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	90 684		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	95 491		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	130 688		
	Dettes fiscales et sociales	DY	73 206		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)	EC	390 068			
(V)	ED				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	477 780			
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	358 418			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : 2S CONSULT		Néant ☐ *		
		Exercice N		
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	
		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FC	
	Production vendue { biens * services *	FD	FE	
		FG	FH	
		FI	1 703 673	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	FL	
		1 703 673	1 703 673	
	Production stockée *		FM	
	Production immobilisée *		FN	
	Subventions d'exploitation		FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)		FP	
Autres produits (1) (11)		FQ		
		39 512		
Total des produits d'exploitation (2) (I)		FR	1 743 185	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*		FS	
	Variation de stock (marchandises)*		FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*		FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*		FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*		FW	
			993 691	
	Impôts, taxes et versements assimilés *		FX	
			3 546	
	Salaires et traitements *		FY	
			325 461	
	Charges sociales (10)		FZ	
			50 751	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * (14) - dotations aux provisions	GA	1 014
			GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *	GC	
Pour risques et charges : dotations aux provisions	GD			
Autres charges (12)	GE	60		
Total des charges d'exploitation (4) (II)		GF	1 374 522	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		GG	368 662	
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)	GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)	GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)	GL	1 114	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	GM		
	Différences positives de change	GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	GO		
	Total des produits financiers (V)	GP	1 114	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *	GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)	GR	9 616	
	Différences négatives de change	GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	GT		
	Total des charges financières (VI)	GU	9 616	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)		GV	(8 502)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)		GW	360 160	

(RENVIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

DGFIP N° 2053-SD 2025

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article
53 A du Code général
des impôts)

5

IMMOBILISATIONS

DGFIP N°2054-SD 2025

Désignation de l'entreprise 2S CONSULT										Néant ☐ *	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations			
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD		KE		KF		
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9	KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1	KM		KN		KO		
	Installations générales, agencements* et aménagements des constructions	Dont Composants	M2	KP		KQ		KR			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants	M3	KS		KT		KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV	1 417	KW		KX		
		Matériel de transport *			KY	27 486	KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	8 072	LC		LD		
		Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes				LK		LL		LM		
	TOTAL III				LN	36 975	LO		LP		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T	
Autres participations				8U		8V		8W			
Autres titres immobilisés				IP		IR		IS			
Prêts et autres immobilisations financières				IT	500	IU		IV			
TOTAL IV				LQ	500	LR		LS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØG	37 475	ØH		ØJ		
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
				par virement de poste à poste 1				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II		IO		LV		LW		IX		
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF		
	Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS		MG		MH		MI		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK		ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers		IU		MM	1 417	MO	1 417		
		Matériel de transport		IV		MP	27 486	MR	27 486		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS	8 072	MU	8 072		
		Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW			
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III		IY		NG	36 975	NH	36 975	NI	36 975	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW	
Autres participations		IØ		ØX		ØY		ØZ			
Autres titres immobilisés		II		2B		2C		2D			
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E	500	2F	500	2G			
TOTAL IV		I3		NJ	500	NK	500	2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		ØK	37 475	ØL	36 975	ØM	36 975	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

D.G.F.I.P N° 2054-bis-SD 2025

Exercice N clos le

3 1 1 2 2 0 2 4

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : 2S CONSULT

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

- 1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE
- 2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE -
- 3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

SAGE Experts-comptables janvier 2025 : Etat préparatoire.

⑥

AMORTISSEMENTS

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

DGFIP N° 2055 SD 2025

Désignation de l'entreprise 2S CONSULT

Néant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développements	CY		EL	EM	EN
Fonds commercial	RE		RF	RI	RJ
Autres immobilisations incorporelles	PE		PF	PG	PH
TOTAL I	RK		RM	RN	RO
Terrains	PI		PI	PK	PL
Constructions	Sur sol propre	PM	PN	PO	PQ
	Sur sol d'autrui	PR	PS	PT	PU
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV	PW	PX	PY
Installations techniques, matériel et outillage industriels	PZ		QA	QB	QC
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD 954	QE 170	QF	QG 1 124
	Matériel de transport	QH 27 486	QI	QJ	QK 27 486
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL 7 084	QM 844	QN	QO 7 927
	Emballages récupérables et divers	QP	QR	QS	QT
TOTAL II	QU	35 523	QV 1 014	QW	QX 36 537
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)	ØN	35 523	ØP 1 014	ØQ	ØR 36 537

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES							
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissements		M0		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immobilisations incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
	TOTAL II	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III		NL						NM						NO	
Total général (I + II + III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non venant (NP + NQ + NR)		NW		Total général non venant (NS + NT + NU)			NY	Total général non venant (NW - NY)			NZ				

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE
AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES
SUR PLUSIEURS EXERCICES *

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables Janvier 2025 : Etat préparatoire.

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise 2S CONSULT

Néant ☒

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
		1	2	3	4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1)*	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
		9U	9V	9W	9X
		Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
	Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles		UE	UF	
			UG	UH	
			UJ	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables janvier 2025 : Etat préparatoire.

8

**ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE ***
Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

DGFIP N°2057-SD 2025

Désignation de l'entreprise : 2S CONSULT		Néant ☐ *					
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	500	UV		UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	13 000		13 000		
	Autres créances clients	UX	37 098		37 098		
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie * UO)	ZI					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	1 196		1 196		
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM				
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	13 790		13 790	
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN				
		Divers	VP				
	Groupe et associés (2)	VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	18 498		18 498		
	Charges constatées d'avance	VS	1 998		1 998		
	TOTAUX		VT	86 080	VU	85 580	VV
	RENOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD				
- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE					
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF					
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligataires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG					
	à plus d'1 an à l'origine	VH	90 684		59 033	31 650	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A					
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	130 688		130 688		
Personnel et comptes rattachés		8C	3 086		3 086		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	53 614		53 614		
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E					
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	15 490		15 490		
	Obligations cautionnées	VX					
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	1 016		1 016		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J					
Groupe et associés (2)		VI					
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K					
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ					
Produits constatés d'avance		8L					
TOTAUX		VY	294 577	VZ	262 927	31 650	
RENOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL		
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	64 252	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032			

SAGE Experts-comptables Janvier 2025 : Etat préliminaire.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

⑨

DéTERMINATION DU RésULTAT FISCAL

DGFIP N° 2058-A-SD 2025

Désignation de l'entreprise 2S CONSULT		Formulaire déposé au titre de l'IR		ET	X	Néant	*	Exercice N clos le 31/12/2024		
I. RÉINTÉGRATIONS								BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)							WA	270 023	
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE	WB	288 348		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG	XE			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB				
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-bis)		XX	XW	697		
	Amendes et pénalités		WJ	697	Charges financières (art. 39 1 3° et 212 bis) *		XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *							XY		
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)							I7		
	Quote-part		Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7	K7	
	Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12,80 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)					I8	
		- imposées aux taux de 0 %					ZN			
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme					WN			
		- Plus-values soumises au régime des fusions					WO			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)									XR	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3° et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW	WQ	89 440	
					Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		MS			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage									Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage									Y3	
TOTAL I								WR	648 508	
II. DÉDUCTIONS									PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. *									WT	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)									WU	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)					WV		
			- imposées au taux de 0 %					WH		
			- imposées au taux de 19 %					WP		
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures					WW		
			- imputées sur les déficits antérieurs					XB		
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %							I6		
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *							WZ		
Régime des sociétés mères et des filiales *		Produit net des actions et parts d'intérêts :		Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A	XA			
		Produits de participation inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99% (art 223B du CGI)							ZX	
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *								ZY	
	Majoration d'amortissement *								XD	
	Abattement sur le bénéfice et exonérations	Zone franche urbaine-TE (art. 44 octet A)	QV	100 000	Société investissements immobilier cotées (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA	XF	100 000
		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	PP		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	1F	Zone franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)	XC		
Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)				Zone de revitalisation rurale (art. 44 quinquedecies)	PC	Zone de développement prioritaire (art. 44 septedecies)	PB			
Entreprises nouvelles (44 novies)		L2		Jeunes entreprises innovantes (art. 44 septies A)	L5	Principe Rurallife - Revitalisation - (FRIR) (44 quaterdecies A)	HT			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)									XS	
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)	X9		dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies B)	YH	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)	YC	XG		
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)	YA		dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)	YB	créance dérogée par le report en arrière de déficit	ZI			
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)	YD		dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies F)	YI	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	YL			
	Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage									Y2
TOTAL II								XH	100 000	
III. RÉSULTAT FISCAL										
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :				bénéfice (I moins II)		XI	548 508	XJ		
				déficit (II moins I)						
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *						ZL				
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *								XL		
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)						XN	548 508	XO		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032-NOT-SD

SAGE Experts-comptables janvier 2025 : Etat préparatoire.

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFIP 2058 A 2025
Extension

2S CONSULT

[illegible]

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

10

DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER
ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

DGFIP N°2058-B-SD 2025

Désignation de l'entreprise <u>2S CONSULT</u>		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	
Dont déficits transférés de plein droit (art 209-II-2 du CGI)	K4bis	Nombre d'opérations sur l'exercice	K4ter
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)		K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)		K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)		YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice		ZT	4 011
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 2 du CGI*		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9I	
Charges à payer			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A-2 :		YN	YO
		ligné WI	ligné WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
L1			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-C-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : 2S CONSULT										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { - Réserves légales - Autres réserves	ZB						
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD			ZD						
	Prélèvements sur les réserves	ØE			ZE						
					ZF						
					ZG						
TOTAL I		ØF	(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)		TOTAL II		ZH				
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7				YQ						
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR						
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS						
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance				YT	811 896					
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) J8				XQ	38 218					
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU						
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	4 053					
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV						
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES				ST	139 524					
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	993 691					
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle*, CFE, CVAE				YW	2 145					
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques) ZS				9Z	1 401					
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				YX	3 546					
TVA	- Montant de la TVA collectée				YY	70 380					
	- Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	44 489					
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. la dernière déclaration sociale nominative DSN au titre de 2024) *				ØB	39 791					
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				ØS						
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK	%					
	- Numéro de centre agréé * XP 1 0 1 9 7 1 - Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)				Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR 0					
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				RG						
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies				RH						
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe JA		Plus-values à 15 % JK	Plus-values à 0 % JL							
			Plus-values à 19 % JM	Imputations JC							
	Groupe : résultat d'ensemble JD		Plus-values à 15 % JN	Plus-values à 0 % JO							
			Plus-values à 19 % JP	Imputations JF							
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH		N° SIRET de la société mère du groupe JJ								

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058 NOT pour le régime de groupe).

12

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

DGFIP N° 2059 A SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : 2S CONSULT

Néant ☒

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés* (1)		Valeur d'origine* (2)	Valeur nette réévaluée* (3)	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt (4)	Autres amortissements* (5)	Valeur résiduelle (6)
I - Immobilisations*	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente (7)		Montant global de la plus-value ou de la moins-value (8)	Court terme (9)	Long terme (10)			Plus-value taxable à 19 % (1) (11)
				19 %	15 % ou 12,80 %	0 %	
I - Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (12)						
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (10)						
	CADRE C : autres plus-values taxable à 19 % (11)		(A)	(B) (Ventilation par taux)			(C)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

DGFIP N° 2059-B-SD 2025

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

14

SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

DGFIP N° 2059 C SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : 2S CONSULT

Néant ☒ *

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,8 %

② Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art. 219 I a *rescrist-0* bis du CGI) ①

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a *rescrist-0* du CGI) ①

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %
①		②	③	④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N 1			
	N 2			
	N 3			
	N 4			
	N 5			
	N 6			
	N 7			
	N 8			
	N 9			
	N 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine		Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col.J=S+D+F-G-H
		À 19 %, ou 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	À 15 % ou 19 %		
①		②	③	④	⑤	⑥
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N 1					
	N 2					
	N 3					
	N 4					
	N 5					
	N 6					
	N 7					
	N 8					
	N 9					
	N 10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

15

formulaire obligatoire
(article 53A du Code
général des Impôts)
RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

DGFIP N°2059-D-SD 2025

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement) *

Désignation de l'entreprise : <u>2S CONSULT</u>		Néant ☒ *				
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

16

DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

DGFIP N°2059-E-SD 2025

Désignation de l'entreprise: 2S CONSULT		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le: 01/01/2024 et clos le: 31/12/2024		Données en nombre de mois 1 2	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		YP	1,00
Dont apprentis		YF	
Dont handicapés		YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		OA	1 703 673
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		OT	
TOTAL 1		OX	1 703 673
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OH	39 512
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE	
Subventions d'exploitation reçues		OF	
Variation positive des stocks		OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XT	
TOTAL 2		OM	39 512
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats		ON	819 603
Variation négative des stocks		OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		OR	136 098
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		OS	1 613
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OW	(167)
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OY	
TOTAL 3		OJ	957 147
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)		OG	786 038
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)		SA	786 038
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		EV	X
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)		GX	1 703 673
Effectifs au sens de la CVAE *		EY	1,00
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		HX	
Période de référence		GY	0 1 / 0 1 / 2 0 2 4
Date de cessation		HR	3 1 / 1 2 / 2 0 2 4

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.
Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD au § déclaration des effectifs.

SAGE Experts-comptables Janvier 2025 : Etat préparatoire.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

N° de dépôt

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

DGFIP N°2059-F-SD 2025



(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2024

N° SIRET 51481671900033

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE 2S CONSULT

ADRESSE (voie) 8 RUE FREBAULT

CODE POSTAL 97110

VILLE POINTE-A-PITRE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	0	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	0
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	100
Total des lignes P1 + P2	P5	1	Total des lignes P3 + P4	P6	100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom de famille SEBAG Prénom(s) SCHMOUEL-EZRA
Nom d'usage % de détention 100,00 Nb de parts ou actions 100
Naissance: Date 12/11/1979 N° Département 75 Commune PARIS 20 Pays
Adresse : N° Voie TIKAZ LA 951 RUE PAUL VALENTINO
Code Postal 97110 Commune POINTE-A-PITRE Pays GUADELOUPE

Titre (2) Nom de famille Prénom(s)
Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions
Naissance: Date N° Département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N°2059-G-SD 2025

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE

31122024

N° SIRET

51481671900033

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

2S CONSULT

ADRESSE (voie)

8 RUE FREBAULT

CODE POSTAL

97110

VILLE

POINTE-A-PITRE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique		Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)			% de détention	
Adresse :	N°	Voie		
	Code Postal	Commune	Pays	
Forme juridique		Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)			% de détention	
Adresse :	N°	Voie		
	Code Postal	Commune	Pays	
Forme juridique		Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)			% de détention	
Adresse :	N°	Voie		
	Code Postal	Commune	Pays	
Forme juridique		Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)			% de détention	
Adresse :	N°	Voie		
	Code Postal	Commune	Pays	
Forme juridique		Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)			% de détention	
Adresse :	N°	Voie		
	Code Postal	Commune	Pays	
Forme juridique		Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)			% de détention	
Adresse :	N°	Voie		
	Code Postal	Commune	Pays	
Forme juridique		Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)			% de détention	
Adresse :	N°	Voie		
	Code Postal	Commune	Pays	

SAGE Experts-comptables janvier 2025 : Etat préparatoire.

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Liberté Égalité Fraternité		N° 2031-SD 2025	
IMPÔT SUR LE REVENU Bénéfices industriels et commerciaux (Cocher la ou les cases correspondantes)			
Exercice ouvert le	01012024	Régime "simplifié d'imposition"	☐ ou "réel normal" ☒
et clos le	31122024	Option pour la comptabilité super-simplifiée	☐ TVA ☐
		Option pour le régime de la taxation au tonnage	☐
A IDENTIFICATION			
Dénomination de l'entreprise : 2S CONSULT Adresse de l'entreprise : 8 RUE FREBAULT 97110 POINTE-A-PITRE Mél : 2sconsult@gmail.com Téléphone : SIREN : 5 1 4 8 1 6 7 1 9		Adresse du déclarant (quand celle-ci est différente de l'adresse du destinataire) et/ou adresse du domicile de l'exploitant si elle est différente de l'adresse de la direction de l'entreprise : Mél :	
Préciser l'ancienne adresse en cas de changement :		B DIVERS	
		Activités exercées (souligner l'activité principale) : Autres commerces de détail en magasin non spécialisé Personne inscrite au répertoire des métiers (cocher la case) ☐	
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice, page 3)		Col. 1	Col. 2
1 Résultat fiscal Bénéfice col. 1, Déficit col.2 (report XN ou XO du 2058-A-SD ou 370 ou 372 du 2033-B-SD)		548 508	
2. Revenus de valeurs et capitaux mobiliers (compris dans les résultats ci-dessus)			
- Revenus exonérés de l'impôt sur le revenu..... a			
à déduire : quote-part des frais et charges correspondants ①..... b			
revenus nets exonérés (a - b)..... c			
- Revenus soumis à l'impôt sur le revenu..... d			
3. Total		548 508	
4. Bénéfice imposable (col. 1 - col. 2) ou Déficit déductible (col. 2 - col. 1) ②		548 508	
4. bis Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés au taux de 10%			
4. ter Revenus compris dans le bénéfice imposable mais exclus de l'assiette de l'acompte du prélèvement à la source (art. 204 G du CGI)			
- Quote-part de subvention d'équipement, d'indemnités d'assurance compensant la perte d'un élément de l'actif immobilisé et des plus-values à court terme définies à l'article 39 duodecies du CGI		e	
- Moins-values à court terme définies à l'article 39 duodecies du CGI		f	
5. Plus-values taxées selon les règles prévues ③ par les particuliers			
à long terme différée de 2 ans (art. 39 quindecies I-1 du CGI) ⑥			
à court terme et à long terme ④			
exonérées			
à long terme imposables ⑤			
à 12,8 %			
dont plus-values à long terme exonérées (art. 151 septies A du CGI) ⑤			
dont plus-values à court terme exonérées (art. 151 septies A et 238 quindecies du CGI) ⑤			
6. Exonérations, Abattements et crédits d'impôt			
Entreprise nouvelle art. 44 sexies ☐		France Ruralités Revitalisation art.44 quindecies ☐	Zone franche d'activité nouvelle génération art. 44 quaterdecies ☐
ZFU art. 44 octies et 44 octies A ☒		Zone de restructuration de défense art. 44 terdecies ☐	ZRR art. 44 quindecies ☐
Bassins urbains à dynamiser (BUD) art. 44 sexdecies ☐		Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif, art. 244 quater W ☐	Jeunes entreprises innovantes (JIE) art. 44 sexies A ☐
Exonération ou abattement pratique ⑧			Zone de développement prioritaire art.44 septdecies ☐
sur les plus-values à long terme imposables à 12,8 %			
sur le bénéfice professionnel		100 000	
7. BIC non professionnels (2031 Bis-SD) ⑨ a - BÉNÉFICE			b - DÉFICIT
- Revenus compris dans le bénéfice imposable mais exclus de l'assiette de l'acompte du prélèvement à la source (art. 204 G)			
PV à court terme, subventions d'équipement et indemnités d'assurance pour perte d'un élément d'actif (Art. 39 duodecies)			Moins-values à court terme (art. 39 duodecies)
- Plus-values			
PV nettes à long terme imposable à 12,8% ☐			
- Exonération ou abattement pratiqué (art 44 sexies et suivants) sur le bénéfice non professionnel			
8. Régime des sociétés de personnes ⑩			
Cadre réservé aux sociétés de personnes dont les associés sont des personnes morales soumises à l'impôt sur le revenu et d'autres à l'impôt sur les sociétés.			
Résultat fiscal issu du mode de calcul de l'impôt sur les sociétés			
9. Comptabilité informatisée			
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI ☒ NON ☐ Si oui, indication du logiciel utilisé SAGE COALA			
D CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n°2031-SD)			
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%			
ATTENTION : toutes les entreprises soumises à un régime réel d'imposition en matière de résultats ont l'obligation de souscrire leur déclaration de résultats et ses annexes par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration prévue par l'article 1738 du code général des impôts (CGI). Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr			
La notice n° 2033-NOT-SD est également accessible sur le site www.impots.gouv.fr.			
CGA/OMGA ☒	Viseur conventionné ☐	(Cocher la case correspondante)	
Nom et coordonnées du CGA/OMGA		Nom et coordonnées du viseur conventionné	
CGA 11 CONVENANCE CENTER 97122 BAIE-MAHAULT 0590944330			
N° d'agrément du CGA/OMGA ou du viseur conventionné 1 0 1 9 7 1		Identité du déclarant:	
		Lieu: POINTE-A-PITRE Date: 11092025	
		Qualité et nom du déclarant:	
		Signature:	
Examen de conformité fiscale (ECF) ☐ prestataire :			

Les dispositions des articles 39 et 40 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004, garantissent les droits des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel.

IMPÔT SUR LE REVENU				N° 2031 Bis-SD 2025			
Formulaire obligatoire (art 53 A ou 302 septies A bis du du Code général des impôts)				ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2031-SD			
E RÉPARTITION DES BÉNÉFICES ET DES DÉFICITS DES SOCIÉTÉS (voir notice)							
Ce cadre ne concerne que les sociétés en nom collectif et assimilées, les sociétés en commandite simple, les sociétés en participation et les sociétés créées de fait qui n'ont pas opté pour le régime fiscal des sociétés de capitaux, les sociétés à responsabilité limitée et les sociétés en commandite simple de caractère familial ayant opté pour le régime fiscal des sociétés de personnes, ainsi que les groupements d'intérêt économique et les sociétés de copropriétaires de navires (art. 48-1 et 48-2 ann. III au CGI).							
Répartition des résultats entre les associés personnes morales							
Identification, adresse, qualité des associés personnes morales 1		Siren	Quote-part du bénéfice ou du déficit 2	Quote-part des plus-values imposables au taux réduit 4			
Répartition des résultats entre les associés personnes physiques							
Identification, adresse, qualité des associés personnes physiques 1		Associé ayant la qualité de gérant	Numéro fiscal	Date et lieu de naissance (Commune, N° département et pays)	Quote-part du bénéfice ou du déficit professionnel	Quote-part du bénéfice ou du déficit non-professionnel	Quote-part des plus-values imposables au taux réduit 4
SCHMOUEL-EZRA SEBAG TIKAZ LA 951 RUE PAUL VALENTIN		X		Date: 12/11/1979 Commune: PARIS 20 Dépt: 75 Pays:	548 508		
Sociétés en commandite simple ④ montant des bénéfices distribués aux commanditaires au cours de l'année 2024							
F RELEVÉ DE CERTAINS FRAIS GÉNÉRAUX				Cette rubrique ne concerne que les entreprises individuelles ①, elle doit être remplie lorsque ces frais excèdent, par exercice : 3 000 € pour les cadeaux ou 6 100 € pour les frais de réception.			
① Les autres entreprises doivent utiliser, le cas échéant, le relevé de frais généraux n° 2067-SD				Exercice 2024			
Montant des : - Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 73 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises). - Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement.							
G DIVERS		NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)					
		ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)					
H CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION							
RÉMUNÉRATIONS		Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur les DSN de 2024, montant total des bases brutes fiscales inscrites dans la colonne 18 A. Ils doivent être, le cas échéant, majorés des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées dans la colonne 20 C au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.					
		Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages.....					
		Montant des prélèvements financiers effectués à titre personnel au cours de l'exercice (*)					
		Montant des apports en capital ou des versements en compte courant faits au cours de l'exercice (*).....					
(*) À remplir par les entreprises passibles de l'impôt sur le revenu et dispensées de bilan.							
PLUS-VALUES ACQUISES EN FRANCHISE D'IMPÔT							
Cette rubrique concerne les entreprises qui optent pour le régime simplifié d'imposition et qui entendent se placer sous le régime d'exonération des plus-values. En exerçant pour la première fois l'option pour le régime simplifié, elles peuvent déterminer, en franchise d'impôt, les plus-values acquises à la date de prise d'effet de cette option pour les éléments non amortissables de leur actif immobilisé. Dans cette hypothèse, il conviendra de joindre au formulaire n° 2031-SD une note rédigée sur papier libre portant indication détaillée de la nature et de la valeur des éléments non amortissables réévalués et de la méthode de réévaluation.							
Nature des immobilisations non amortissables			Valeur réévaluée	Prix d'acquisition	Plus-value ①		
① Il convient de reporter chaque année le montant de la plus-value acquise en franchise d'impôt.							
I BIC NON PROFESSIONNELS							
Détermination du résultat de l'exercice							
			Bénéfice	Déficit			
Locations meublées non professionnelles soumises aux contributions sociales par les organismes de sécurité sociale							
Autres locations meublées non professionnels							
Location gérance							
Membres non professionnel de copropriété de cheval de course ou d'étaalon							
Autres BIC non professionnels							
Résultat avant imputation des déficits antérieurs			à reporter case 7a	à reporter case 7b			

2S CONSULT

IMPÔT SUR LE REVENU

N° 2031 BIS

ANNEXE A LA DÉCLARATION N° 2031

Extension I

[illegible]

2025	Détermination du résultat net de cession, de concession ou de sous-concession de brevets et d'actifs incorporels assimilés imposable à taux réduit							2468
(A souscrire par les entreprises non membres d'un groupe fiscal au sens de l'article 223 A du CGI)								
1. Modalités de calcul du résultat net imposable au taux réduit de 10 %								
1	2	3	4	5	6	7		
Actif, bien ou service, famille de biens ou services	Dénomination	Date de premier exercice de l'option	Résultat net déficitaire restant à reporter au titre de l'exercice précédent	Résultat net de l'exercice	Rapport d'assujettissement au taux réduit de l'exercice	Résultat net imposable à taux réduit	imposé à 10 % 7b	
Total								
2. Résultat net imposable à taux réduit calculé en faisant usage du rapport de remplacement								
Date de l'agrément		Résultat net imposable à taux réduit sous agrément						
Total								